

partie par la forêt (1), le port Saint-Louis et la résidence du gouverneur, construits en bois par Champlain en 1620, la vaste maison des Cent-Associés, et la nouvelle chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance; un peu plus loin, à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui les bâtiments du Séminaire et de l'Université-Laval, la maison et la ferme de Louis Hébert, le premier colon canadien : puis là-bas, dans la vallée de la rivière Saint-Charles, l'humble monastère de Notre-Dame-des-Anges, où résidaient autrefois les Récollets, et à quelque distance, à deux cents pas de la rivière (2), le couvent des Jésuites, alors les seuls missionnaires de la colonie.

Mais l'on songeait sérieusement à reconstruire en pierre le fort Saint-Louis. La ville des Trois-Rivières venait de se fonder (1634). On allait bientôt commencer à Sillery de vastes bâtiments pour une mission sédentaire de Sauvages. Le marquis de Gamache venait de léguer une somme considérable pour l'Église du Canada, et les Jésuites se proposaient d'employer ce don précieux à la fondation d'un collège. Deux communautés religieuses allaient venir se fixer à Québec, les Ursulines pour l'instruction des filles, les Hospitalières de Dieppe pour le soin des malades : il fallait fixer et délimiter les terrains qui leur étaient concédés, ainsi qu'au collège des Jésuites; il fallait préparer les plans des nouvelles constructions : il fallait tracer le plan de la cité de Québec elle-même. Il fallait tailler des seigneuries dans le vaste domaine de la Compagnie du Canada, des propriétés pour les émigrés percheurs qui commençaient à s'établir sur la seigneurie de Robert Giffard. De vastes horizons s'ouvraient à l'activité et aux espérances de Jear Bourdon, qui, en sa qualité d'ingénieur-arpenieur, — probablement le seul encore dans la colonie — allait prendre part à tous ces travaux.

En attendant, le jeune homme va choisir lui-même le lieu de sa demeure dans la banlieue de Québec, sur le coteau Sainte-Geneviève, à deux kilomètres environ du fort Saint-Louis. Le coteau est encore revêtu d'une épaisse forêt : mais les arbres séculaires s'inclinent sous la hache de l'intrépide colon. Plus

(1) Le P. Le Jeune, supérieur des Jésuites du Canada, écrivant en France deux ans auparavant, datait sa lettre « du milieu d'un bois de plus de 800 lieues d'étendue, à Kébu, ce 28 d'août 1632. »

(2) *Relations des Jésuites*, t. 1, 1633, p. 44.